



La Ville de Caluire et Cuire recrute
Électricien bâtiments (f/h)

Le poste

Cadre d'emplois : Adjoints technique

Catégorie : C

Direction ou Service : Centre technique municipal -Maintenance des bâtiments et équipements

Type de recrutement : permanent : titulaire ou contractuel en CDD

Temps de travail : complet

Libre à compter du : dès que possible

Qui sommes-nous ?

La ville de Caluire et Cuire est une commune de plus de 43 000 habitants située au cœur de la Métropole de Lyon. Attractive et dynamique, elle compte environ 600 agents permanents et ne cesse de s'interroger sur l'amélioration continue de la qualité du service aux usagers tout en veillant à la responsabilisation, au développement des compétences et au bien-être de ses agents au travail.

Sous l'autorité des Responsables pôle électricité et Gestion technique-Maintenance vous aurez la charge d'assurer la maintenance préventive électrique et les dépannages dans les structures et bâtiments communaux

Le Centre technique municipal de la ville de Caluire et Cuire recrute son futur électricien !

Les missions

1) Intervenir sur des demandes de travaux électriques en courant fort :

- Assurer la maintenance et le dépannage des installations électriques basse tension dans les bâtiments communaux dans le respect des réglementations en matière de sécurité et de prévention (curative et préventive).

- Diagnostiquer l'origine du dysfonctionnement, remplacer les éléments défectueux et assurer les réglages.
- Étudier et réaliser des travaux de rénovation, de réaménagement ou d'équipement neuf des installations électriques dans le patrimoine bâti.
- Mettre en place des solutions d'amélioration pour optimiser la sécurité et la performance énergétique des bâtiments et installations électriques.
- Suivre la société en charge des contrôles périodiques réglementaires, effectuer les levées de réserves suite aux rapports de vérification et tenir à jour les registres de sécurité.
- Mise à jour et contrôle des plans et schémas électriques.
- Apporter son expertise technique dans le cadre d'élaboration de cahier des charges avant projets et contrôler la bonne exécution des travaux par les entreprises prestataires.

2) Intervenir sur des demandes de travaux électriques en courant faible :

- Interventions sur les systèmes d'alarme intrusion (système adressable), contrôle d'accès, réseaux VDI, vidéophonie-interphonie et occasionnellement alarme incendie.
- Paramétrage des systèmes d'alarmes et des transmissions IP vers un télésurveilleur, gestion des badges et codes des utilisateurs de la ville et programmation sur les logiciels dédiés.

3) Missions secondaires – divers :

- Petites interventions et maintenance des motorisations de portails, fermetures automatiques, stores et volets électriques, BSO.
- Intervenir sur la mise en place des installations électriques provisoires lors des divers événements et manifestations organisés sur la commune (armoires, câbles électriques, éclairages, sonorisation, décorations de Noël...).
- Contrôle et suivi de l'approvisionnement en matériel.

Votre profil / vos atouts

•

Connaissances et compétences

- Titulaire CAP à BTS électricité, électrotechnique ou équivalent minimum

- Expérience souhaitée sur un même type de poste
- Maîtriser les normes électriques et les techniques d'entretien des systèmes. (NF C17-200 et NF C15-100).
- Maîtrise de l'outil informatique
- Connaissances techniques sur le second œuvre du bâtiment (maçonnerie, plâtrerie, peinture...).
- Logiciels informatiques techniques (legrand, ATAL...)

Aptitudes et qualités

- Autonomie.
- Responsabilité
- Sens du travail en équipe.
- Polyvalence
- Adaptabilité.
- Qualité relationnelle.
- Être dynamique, rigoureux.

Environnement relationnel

- Internes : Le centre technique municipal et l'ensemble des intervenants et usagers des écoles, crèches et locaux associatifs
- Externes : le personnel des écoles, crèches, associations, fournisseurs, entreprises extérieures.
- Lieu de travail : Centre technique Municipal de Caluire et Cuire.

Les + à la Ville de Caluire-et-Cuire

- Un régime indemnitaire mensuel et une prime de fin d'année équivalente à la somme du traitement de base indiciaire et de l'indemnité de résidence.
- A l'issue de 3 mois de présence vous pourrez bénéficier d'une carte restaurant d'une valeur faciale de 140€ avec une participation employeur de 50% et pour 1.5 € par mois, vous pourrez adhérer au Comité socio-culturel de la Ville qui propose des prestations en matière de sports, loisirs et culture.
- Vous pourrez bénéficier d'une prise en charge de votre abonnement de transports en commun pris en charge à hauteur de 75 %. Par ailleurs, un forfait mobilité durable est mis en œuvre dans la collectivité, il est d'un montant annuel de 300€ maximum, ce forfait pourra vous être versé sous condition d'utilisation au moins 150 jours par an de votre vélo ou de déplacement en covoiturage pour vous rendre sur votre lieu de travail.
- Une politique d'accompagnement aux parcours professionnels dynamique avec notamment, une école interne de préparation aux concours et examens professionnels.

•Temps de travail : 38h hebdomadaires du lundi au vendredi, avec 25 jours de congés annuels, 17 jours d'ARTT et 2 jours de fractionnement attribués sous conditions.

Informations complémentaires

Personne à contacter

Frédéric PICARD, Responsable du Centre technique municipal, tél 04 72 27 23 90

Dépôt de votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae directement en ligne : [POSTULEZ ICI](#)

Tout savoir sur



www.ville-caluire.fr